

CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

Les présentes Conditions Générales de Services (ci-après désignées « **CGS** ») sont applicables entre la société Nameshield SAS au capital de 138 064 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 399 140 961, dont le siège social est situé au 37, Boulevard des Capucines 75002 Paris, et représentée par Monsieur Jean-Paul BECHU, gérant de la SARL Montfort 88, présidente de la SAS Nameshield (ci-après dénommée « **Nameshield** »), et toute personne physique ou morale passant Commande d'une Prestation proposée par Nameshield, et plus généralement utilisant les Prestations (ci-après dénommée le « **Client** »).

1. OBJET

Les présentes CGS déterminent les conditions dans lesquelles Nameshield, en sa qualité de bureau d'enregistrement de noms de domaine, et prestataire de services de protection des marques sur internet, propose l'ensemble de ses Prestations (ci-après désignées « Prestations ») au Client. Elles s'appliquent exclusivement entre le Client et Nameshield, communément dénommés les « Parties ».

Les CGS s'appliquent conjointement avec les Conditions Particulières (ci-après désignées les « CP ») associées aux Prestations correspondantes, et constituent le contrat (ci-après « le Contrat ») conclu entre Nameshield et le Client.

2. ACCEPTATION DES CGS

Le fait pour le Client de recourir aux Prestations de Nameshield, implique l'adhésion entière et sans réserve des présentes CGS et des CP correspondantes applicables aux Prestations, sauf convention particulière écrite et signée par les parties.

Les CP s'appliquent avec les CGS dont le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepter les conditions, étant précisé que si les Parties ne se prévalent pas à un moment donné des présentes CGS, en aucun cas cela ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement desdites conditions. Aucune autre disposition contractuelle n'a vocation à s'appliquer aux Prestations de Nameshield à destination du Client, et de manière incidente, aux relations commerciales en découlant. Lorsque les Parties ont signé un contrat spécifique, les présentes CGS et les CP applicables aux Prestations, ne sont pas applicables au Client. Toute dérogation aux présentes CGS et aux CP applicables est établie par accord écrit des Parties.

Le Client reconnaît avoir préalablement vérifié l'adéquation des Prestations à ses besoins et avoir reçu de Nameshield toutes les informations et conseils nécessaires pour souscrire les Prestations en connaissance de cause.

3. DEFINITIONS

« **Commande** » : désigne toute commande de Prestation effectuée par le Client selon les modalités de l'article 5.

« **Compte Client** » : désigne le compte personnel créé par Nameshield au Contact Client lui permettant d'accéder à l'Interface de Gestion. Le Compte Client est accessible avec les codes d'accès fournis au Contact Client par Nameshield. Les codes d'accès (identifiant et mot de passe) sont personnels, nominatifs et non transmissibles.

« **Conditions Tarifaires** » : désigne le document annexé aux CGS et CP communiqué au Client, indiquant le prix des Prestations pouvant concerner le Client. Les Conditions Tarifaires font partie intégrante du Contrat. Les Conditions Tarifaires n'entraînent pas le passage d'une Commande.

« **Contact Client** » : désigne un collaborateur du Client autorisé à accéder au Compte Client sur l'Interface de Gestion, par l'intermédiaire des identifiants et mots de passes personnels créés et fournis par Nameshield.

« **Contact Habilité** » : désigne un collaborateur du Client identifié comme un interlocuteur désigné, autorisé à accéder à certaines informations concernant les Prestations.

« **Devis** » : désigne le document envoyé par Nameshield, indiquant les prestations commandées, leur nombre, et leur prix. La signature du Devis entraîne le passage d'une Commande. La signature d'un Devis emporte l'acceptation des CGS et CP applicables aux Prestations prévues au Devis.

« **Extension(s)** » : désigne le domaine de premier niveau, le TLD (Top Level Domain), permettant d'associer le nom de domaine à une zone de nommage. L'Extension peut être soit générique (.com, .net, .bank, etc.), soit associée à un code pays (.fr, .de, .es, etc.).

« **Heures Ouvrées** » : désigne les jours ouvrés habituellement travaillés en France, à l'exception des jours fériés légaux français, du lundi au jeudi de 08h30 à 12h30, et de 14h00 à 19h00, et le vendredi de 8H30 à 12H30, et de 14H00 à 18H00, heures de France métropolitaine.

« **ICANN** » (Internet Corporation For Assigned Names and Numbers) : désigne l'organisme de gouvernance de l'internet, auprès duquel Nameshield est accréditée, et qui est notamment en charge de définir les règles sur les Extensions génériques (gTLD), de valider les Extensions de noms de domaine et de désigner les organismes en charge de leur administration.

« **Interface de Gestion** » : désigne la plateforme sécurisée développée par Nameshield accessible avec le Compte Client et permettant au Client de commander et gérer certaines de ses Prestations.

« **Registre** » : désigne un organisme en charge de l'administration et de la gestion d'un domaine de premier niveau (TLD ou Extension), définissant les règles d'enregistrement et de résolution des conflits pour les noms de domaine sous l'Extension qu'il gère. Dans le cadre des présentes, un Registre désigne tout fournisseur sélectionné par Nameshield pour la fourniture des Prestations d'enregistrement de noms de domaine.

« **Prestation(s)** » : désigne l'ensemble des services proposés par Nameshield, pour lesquels les Conditions Particulières précisent les modalités de commande et de mise en œuvre. Ainsi, chaque Prestation dispose de Conditions Particulières associées.

« **Site** » : désigne le site internet de Nameshield accessible à l'adresse www.nameshield.com, et permettant notamment au Contact Client d'accéder à l'Interface de Gestion avec le Compte Client. Les présentes CGS ainsi que les CP applicables aux Prestations sont consultables sur le Site.

« **Whois** » : désigne le service de recherche fourni par les Registres et les bureaux d'enregistrement de noms de domaine permettant d'obtenir des informations techniques, administratives et de titularité sur un nom de domaine.

4. ACCES A L'INTERFACE DE GESTION

La Commande et la gestion de certaines Prestations sont accessibles par le Client sur une Interface de Gestion développée, maintenue, et hébergée par Nameshield, et accessible par le biais d'une connexion à distance. Le Client est informé que l'Interface de Gestion peut faire l'objet d'interventions de maintenance pouvant occasionnellement limiter l'accès au Compte Client. Les périodes de maintenance sont préalablement annoncées au Client, et sont effectuées en dehors des Heures Ouvrées. Nameshield garantit toutefois que les périodes de maintenance n'affectent pas la continuité de service des Prestations.

4.1. COMPTE CLIENT

L'accès à l'Interface de Gestion par le Contact Client est conditionné à la création d'un Compte Client par Nameshield. Nameshield fournit un identifiant et un mot de passe uniques, permettant au Contact Client d'effectuer des actions et commander des Prestations.

L'identifiant et le mot de passe sont envoyés par emails séparés par Nameshield afin d'en garantir leur sécurité. Le Contact Client en est le seul garant et en a la pleine responsabilité afin d'en conserver la confidentialité et la sécurité. Le mot de passe doit rester strictement confidentiel et personnel.

Il appartient au Client de fournir et maintenir à jour toutes les informations sur le Contact Client, nécessaires à la création et à la gestion du Compte Client.

Le Client est le seul administrateur du Compte Client. Par conséquent, le Client a l'entière responsabilité des actions effectuées par le Contact Client sur l'Interface de Gestion, étant entendu que Nameshield interviendra en tant que support technique au besoin. Toute action réalisée en utilisant les codes d'accès au Compte Client est réputée avoir été effectuée sous la responsabilité du Client ou avec son consentement. Ainsi, le Client supportera seul les conséquences dommageables qui pourraient résulter de l'utilisation par un tiers non autorisé qui aurait eu accès, directement ou indirectement, par quelque moyen que ce soit, à l'Interface de Gestion.

4.2. SECURISATION DES ACCES

Le Client a la responsabilité d'utiliser autant que possible les adresses IP (Internet Protocol) de sécurisation associées au Compte Client, et de les faire renseigner par le Contact Client. Nameshield met à la disposition du Client une option activable à tout moment, consistant à activer un filtrage d'adresse IP d'accès à l'Interface de Gestion.

De même, Nameshield propose une option activable à tout moment, consistant à activer la double authentification sur l'Interface de Gestion. Pour cela, le Contact Client doit posséder un téléphone mobile afin de valider sa connexion à son Compte Client par la saisie d'un code reçu par message texte. L'activation de la double authentification est personnelle, et activable sur le Compte Client.

Le Client s'engage à supprimer ou demander la suppression par écrit à Nameshield, y compris par courrier électronique, des accès des personnes n'ayant plus la qualité de Contact Client, et ainsi ne disposant plus de l'autorisation d'utiliser l'Interface de Gestion. De même, le Client est responsable de l'attribution et de la suppression des Contacts Habilités.

En l'absence de demande de suppression effectuée ou demandée par le Client, Nameshield ne pourra pas être tenue responsable des actions réalisées ou demandées par un Contact Client et/ou un Contact Habilité n'ayant plus de fait cette autorisation.

Le Client est seul responsable de l'attribution et de la suppression du droit d'accès au Compte Client, ainsi que des actions pouvant être effectuées sur l'Interface de Gestion par un Contact Client, ou demandées à Nameshield par un Contact Habilité. Nameshield se réserve le droit de supprimer des accès à titre préventif à sa propre discrétion, en avertissant préalablement le Client.

5. COMMANDES

Les Commandes de Prestations peuvent être effectuées par le Contact Client directement via le Compte Client sur l'Interface de Gestion, ou par les Contact Habilité et Contact Client en sollicitant un Devis ou une Commande par courrier électronique auprès du service-clients de Nameshield.

5.1. COMMANDE EN LIGNE

Le Contact Client, au nom et pour le compte du Client, peut effectuer une Commande par l'intermédiaire du Compte Client. La Commande est réputée effectuée et validée lorsque le Contact Client a validé le panier en cliquant sur la case de validation de Commande. Dans cette hypothèse, il est précisé que le Client est seul responsable des conséquences d'une Commande effectuée en ligne, telle qu'une erreur de frappe dans la saisie d'un nom de domaine. La Commande en ligne n'est pas applicable pour l'ensemble des Prestations proposées par Nameshield.

5.2. COMMANDE PAR RETOUR DE DEVIS SIGNE

Le Contact Client, au nom et pour le compte du Client, peut prendre contact avec son interlocuteur habituel pour l'obtention d'un Devis, lorsque la Prestation l'exige. Nameshield propose un Devis envoyé par courrier électronique au Client.

La Commande de Prestation est réputée validée lorsque le Client, par l'intermédiaire du Contact Client ou du Contact Habilité, envoie par retour de courrier électronique le Devis sur lequel figure sa signature manuscrite et le tampon de sa société.

5.3. COMMANDE PAR COURRIER ELECTRONIQUE

Les Contact Client et Contact Habilité ont la possibilité, au nom et pour le compte du Client, de demander des actions à Nameshield par courrier électronique, en Heures Ouvrées, auprès du service-clients, en indiquant de manière exhaustive et non équivoque le type de Prestation souhaitée ainsi que toute précision utile à la compréhension du besoin par Nameshield.

Pour toute Commande ou demande d'action prévue au présent article, Nameshield adressera une confirmation au Client par retour de courrier électronique. La Commande ou action demandée et formulée par courrier électronique vaut acceptation sans réserve des CGS et CP applicables aux Prestations.

Le Client reconnaît et accepte que la responsabilité de Nameshield ne puisse pas être recherchée pour toute Commande par courrier électronique effectuée, dès lors qu'elle a été réalisée par un Contact Client et/ou un Contact Habilité au sens des présentes, et que la Prestation commandée correspond effectivement à la demande du Client.

Les prix applicables aux Prestations commandées par courrier électronique sont ceux définis dans les Conditions Tarifaires, ou à défaut ceux indiqués sur l'Interface de Gestion.

5.4. RETRACTATION

Toute modification ou résolution de Commande demandée par le Client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit à Nameshield, y compris par courrier électronique, avant la mise en œuvre des Prestations. Lorsque les Prestations ont été exécutées ou sont en cours d'exécution par Nameshield, le Client accepte de ne pouvoir exercer de droit de rétractation.

6. OBLIGATIONS

Les Parties conviennent, pendant toute la durée des CGS, d'exécuter loyalement leurs obligations respectives et rechercher de bonne foi toutes solutions possibles de nature à parvenir à une résolution rapide et équilibrée des éventuels problèmes ou difficultés pouvant survenir à l'occasion de l'exécution des CGS, des CP, et des Prestations associées. Les Parties sont à ce titre tenues réciproquement à une obligation de coopération et d'information pour l'exécution des présentes.

6.1. OBLIGATIONS DU CLIENT

Outre les obligations contractuelles détaillées dans les CP applicables à chaque Prestation, et afin d'assurer la bonne exécution des CGS, le Client déclare et s'engage à :

- Apporter toute sa disponibilité pour l'exécution des Prestations en toute sérénité et conformément aux présentes CGS et CP applicables ;
- Avoir pris connaissance des présentes CGS et des CP associées avant toute Commande d'une Prestation et à en respecter les conditions ;
- Assurer que l'utilisation d'une quelconque Prestation de Nameshield ne contrevienne pas aux droits des tiers et aux textes et règlements en vigueur ;
- Assurer que l'utilisation d'un des quelconques services mis à sa disposition ne perturbe pas les systèmes informatiques de Nameshield ;
- Assurer le paiement complet du prix selon les conditions fixées par les Conditions Tarifaires, ou à défaut selon les présentes, et ce dans les délais impartis ;
- Prévenir Nameshield de tout changement de la situation économique du Client impliquant notamment un état de cessation de paiement, un redressement ou une liquidation judiciaire ;

- Déclarer à Nameshield des données exactes et complètes, les tenir à jour, et fournir tout justificatif sur simple demande écrite de Nameshield, y compris par courrier électronique, à ses frais, notamment en cas de mise à jour nécessaire des informations Whois, en cas de mise en conformité avec des obligations ICANN ou des Registres, ou pour la réalisation de certaines Prestations ;
- Garantir le respect des présentes CGS et des CP applicables par toute personne à laquelle le Client aurait accordé un droit d'accès, d'administration, d'utilisation sur tout ou partie de l'Interface de Gestion ou des Prestations ;
- Définir un Contact Client unique afin de sécuriser les échanges entre le Client et Nameshield, étant entendu que ce Contact Client sera considéré comme le seul contact auprès duquel Nameshield acceptera de répondre. Le Client, par l'intermédiaire du Contact Client, a la possibilité de déterminer par écrit et pour une action précise et pour un temps défini, un second Contact Client, ainsi qu'un Contact Habilité, sous la responsabilité du Client ;
- Déclarer à Nameshield tout dysfonctionnement affectant l'Interface de Gestion ou l'une quelconque des Prestations, dans un délai de cinq (5) jours suivant la survenance ou la connaissance du dysfonctionnement, afin que ce dernier puisse être pris en compte par Nameshield.

D'autre part, le Client s'engage à ne pas utiliser les Prestations de Nameshield aux fins de porter atteinte aux droits de tiers, et se livrer ou participer, directement ou indirectement, à des actes contraires aux dispositions légales et réglementaires, dont celles relatives à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, en vigueur en France, et à l'étranger. A ce titre, le Client reconnaît être seul responsable de l'utilisation des Prestations, ainsi que de toutes atteintes aux droits des tiers et notamment aux droits de la personnalité, droits de propriété intellectuelle ou de manière plus générale à tout signe distinctif préexistant.

6.2. OBLIGATIONS DE NAMESHIELD

Nameshield fera ses meilleurs efforts pour assurer la continuité, la permanence et la qualité de service de l'Interface de Gestion et des Prestations. Le Client reconnaît que Nameshield est tenue à une obligation de moyens.

Nameshield agit dans le respect des dispositions légales, réglementaires, et en sa qualité de bureau d'enregistrement accrédité par l'ICANN et les Registres, des réglementations spécifiques de l'ICANN et des Registres. Nameshield se porte garant du respect de ces dispositions par son personnel.

Nameshield s'engage à informer, mettre en garde, et conseiller le Client sur les moyens les plus appropriés à mettre en œuvre pour réaliser les Prestations.

Nameshield s'engage à restituer au Client à sa demande et au plus tard à la résiliation ou à la fin de la relation contractuelle pour quelque cause que ce soit, tous matériels, outils ou autres éléments qui lui auraient été transmis dans le cadre de l'exécution des Prestations.

Nameshield se réserve enfin le droit de refuser toute Commande de Prestation dont l'objet serait manifestement diffamatoire, contraire aux bonnes mœurs, à l'ordre public, aux droits de tiers et notamment aux droits de la personnalité, droits de propriété intellectuelle ou de manière plus générale à tout signe distinctif préexistant.

7. TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les tarifs de Nameshield et les conditions de paiement sont indiqués dans les Conditions Tarifaires. A défaut de mention dans les Conditions Tarifaires, les tarifs en vigueur sont ceux indiqués sur le Compte Client dans l'Interface de Gestion. Les tarifs de certaines Prestations, en fonction du besoin ponctuel du Client, sont transmis par Devis à la demande du Contact Client.

Le Client est informé que les tarifs sont susceptibles d'être modifiés par Nameshield, en raison de la répercussion de toute nouvelle taxe ou augmentation de taux de taxes existantes, notamment celles liées à l'évolution du taux de change entre l'euro et d'autres monnaies, sans délai ni notification préalable.

Le Client s'engage à payer le prix complet de la Prestation commandée. Dans le cas où Nameshield ne recevrait pas le paiement complet associé à la Commande, Nameshield se réserve le droit de suspendre la Prestation non payée. Dans le cas où le paiement ne serait pas accepté, le Client ne pourra prétendre à aucun droit sur la Prestation commandée.

Nameshield fera parvenir au Client une facture à la fin du mois en cours dans les conditions et modalités prévues aux Conditions Tarifaires. Les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Les délais de paiement sont indiqués dans les Conditions Tarifaires. A défaut d'indication contraire dans les Conditions Tarifaires, le Client s'engage à payer à Nameshield les sommes qui lui sont dues dans un délai de trente (30) jours fin de mois à compter de la date de facture. Nameshield peut refuser d'honorer la Commande ou la Prestation en cas de défaut de paiement.

En cas de retard de paiement, des intérêts légaux peuvent être appliqués par Nameshield. Nameshield se réserve le droit de refuser toute nouvelle Commande jusqu'au règlement complet des factures impayées.

8. RESPONSABILITE

Si l'une des Parties manque à ses obligations contractuelles, l'autre Partie sera en droit d'obtenir dans les conditions définies ci-après, la réparation du préjudice direct dont elle apportera la preuve.

Nameshield s'engage à apporter tous les soins et les diligences nécessaires à la fourniture des Prestations prévues aux CP. Le Client s'engage quant à lui à coopérer avec Nameshield pour la bonne exécution des Prestations. Au regard de l'obligation de moyens à laquelle Nameshield est tenue, le Client ne pourra rechercher la responsabilité de Nameshield qu'en prouvant un comportement fautif de sa part, lui ayant directement causé un préjudice.

Nameshield ne pourra être tenue responsable des fautes commises par les Contacts Client et Contacts Habilités. Nameshield n'est en aucun cas garante du bon respect des obligations d'un Contact Client ou d'un Contact Habilité envers le Client, et ce compris en cas de Commande de Prestations ou de l'utilisation des Prestations par son intermédiaire.

Nameshield ne saurait être tenue responsable de tout dommage indirect ou imprévisible, c'est-à-dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance totale ou partielle des Prestations fournies par Nameshield, tels que notamment préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de clients, pour lesquels le Client sera son propre assureur ou pourra contracter les assurances appropriées.

Nameshield ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de la qualité de service des Prestations notamment en cas d'attaques de déni de service, défaillances liées à l'accès Internet, coupures de courant, interruption des lignes de télécommunications, surcharge des réseaux, faits de tiers, catastrophes naturelles, actions ou inactions du Client, ou faits résultants d'une défaillance du matériel, des logiciels ou autres technologies du Client.

Les services gratuits fournis par Nameshield ne pourront en aucun cas engager la responsabilité de Nameshield. Le Client ne pourra jamais demander des dommages et intérêts en cas de dysfonctionnement de ces services, tels que le filtrage IP ou la double authentification, quelles que soient les conséquences de ces dysfonctionnements.

Nameshield ne pourra pas être tenue pour responsable de tout préjudice, perte et dommage pouvant survenir en raison d'évènements échappant à son contrôle, notamment d'une interruption du service indépendante de sa volonté, de dysfonctionnements affectant le réseau Internet, d'un problème technique affectant le système d'enregistrement de noms de domaine, et plus généralement résultant de tout fait sur lequel Nameshield n'a pas de maîtrise exclusive, y compris le retard ou l'inexécution des Registres.

En cas de demande d'indemnisation par le Client, résultant de la faute directe de Nameshield prouvée par le Client, la somme calculée ne pourra jamais excéder, tous dommages confondus, le montant cumulé des sommes facturées les douze (12) derniers mois par Nameshield au Client.

9. GARANTIE

Le Client garantit qu'il est seul responsable des atteintes portées aux (i) droits des tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle, (ii) aux lois et règlements en vigueur, (iii) à l'ordre public et aux bonnes mœurs notamment en ce qui concerne le choix et l'utilisation des Prestations.

Le Client garantit Nameshield contre tout recours ou action que pourraient former les tiers découlant de l'utilisation faite par le Client des Prestations fournies.

Le Client s'engage à dégager Nameshield de toute responsabilité, et prendre à sa charge l'ensemble des dépenses raisonnables, honoraires d'avocat raisonnables, dommages-intérêts et frais de justice, que Nameshield serait amenée à supporter pour la défense de ses intérêts, au titre d'une décision de justice définitive et exécutoire, ou d'une transaction ayant autorité de la chose jugée.

De même, Nameshield garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle lui permettant de conclure les présentes CGS et que celles-ci ne sont pas susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers. Nameshield garantit, par ailleurs que les Prestations ne sont pas constitutives en tout ou partie de contrefaçon ou de concurrence déloyale.

10. DONNEES PERSONNELLES

Les Parties s'engagent à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives à la protection des données à caractère personnel (ci-après « Données Personnelles »), notamment la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, ainsi que le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE à compter du 25 mai 2018.

Le Client est informé que les Données Personnelles qu'il transmet à Nameshield font l'objet de traitements, ces derniers étant nécessaires à la fourniture et au suivi des Prestations, mais également à leur bon fonctionnement, dans le respect des lois, règlements et conditions contractuelles applicables, notamment entre Nameshield et les Registres et l'ICANN.

Le Client s'assure que les Données Personnelles qu'il fournit à Nameshield ont été collectées de manière loyale et licite auprès des personnes concernées. Notamment, le Client garantit respecter l'obligation d'information des personnes concernées et de recueil du consentement de ces dernières lorsque cela est nécessaire.

Nameshield s'engage à traiter les Données Personnelles uniquement nécessaires à la gestion de la relation commerciale et à la fourniture des Prestations commandées par le Client, dans le respect de ses obligations. Nameshield s'engage à ne pas conserver, traiter ou transmettre tout ou partie des Données Personnelles fournies par le Client à des tiers, en dehors des obligations imposées par l'ICANN, les Registres et tout autre organisme nécessaire à l'accomplissement des Prestations.

Les Parties s'engagent, s'agissant des traitements de Données Personnelles dont elles sont responsables, à effectuer toutes les formalités requises auprès de l'autorité de contrôle compétente, et à respecter et assurer conjointement les droits des personnes concernées par les traitements (droits d'accès, de rectification, d'opposition, et de suppression).

Les Parties s'engagent à ce que les personnes concernées par les traitements de Données Personnelles aient connaissance des finalités, des catégories de Données Personnelles, des catégories de destinataires, de leur durée de conservation, de leurs droits sur les Données Personnelles, ainsi que de l'existence d'un éventuel transfert des Données Personnelles en dehors de l'Union Européenne, et le cas échéant dans un Etat faisant l'objet d'une décision d'adéquation ou non.

Le Client est informé que Nameshield prend toutes les précautions utiles afin de préserver la sécurité des Données Personnelles, et notamment afin d'empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, perdues,

détruites, ou utilisées de manière frauduleuse. A ce titre, Nameshield met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité et la confidentialité des Données Personnelles.

En complément du présent article, le Client est informé que Nameshield a publié une politique de confidentialité, accessible sur le Site, et applicable aux traitements de Données Personnelles réalisés par Nameshield dans le cadre de la fourniture des Prestations et services.

11. CONFIDENTIALITE

Les Parties s'engagent à considérer comme strictement confidentiels et à ne pas divulguer à quelque personne que ce soit, si ce n'est à ceux de leurs dirigeants et salariés ou à tout conseil auquel ils pourraient avoir recours, pour autant que ces derniers soient soumis à une obligation de confidentialité que ce soit par l'effet de la loi ou d'un accord écrit, les documents et informations non publics, échangés par oral ou par écrit, sur quelque support que ce soit, concernant l'autre partie dont ils ont eu ou auront connaissance tant préalablement que postérieurement à l'acceptation de ces CGS et des CP applicables, et notamment les documents et informations relatifs aux domaines suivants : Interface de Gestion, produits et services, Prestations, tarifs, clients, stratégie, développements informatiques, situation financière, accords commerciaux ou de partenariat. Cet engagement demeure valable trois (3) ans après la fin des relations contractuelles entre les Parties.

12. DUREE ET FIN

Les présentes CGS entrent en vigueur à partir de leur acceptation par le Client et demeurent en vigueur tant que des Conditions Particulières relatives à une Prestation déterminée sont applicables. La durée de chaque Prestation est mentionnée au sein des CP correspondantes. Le Client est tenu par les durées d'engagement de chaque Prestation.

Certaines Prestations bénéficient d'une option de renouvellement automatisé. Dans une telle hypothèse, le Client peut résilier une Prestation par écrit, sous réserve du respect d'un délai de préavis d'une durée de deux mois avant l'échéance de renouvellement de la Prestation concernée.

13. RESILIATION

Les Parties peuvent, à tout moment, résilier de plein droit et sans indemnité, le Contrat, moyennant l'envoi à l'autre Partie d'une lettre recommandée avec avis de réception, sous réserve du respect d'un préavis de quatre-vingt-dix (90) jours.

En cas de manquement de l'une des Parties à ses obligations, non réparé dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception envoyée par la partie lui notifiant le manquement, l'autre partie pourra résilier, de plein droit, le Contrat.

La résiliation des présentes CGS entraîne la suspension des CP et des Prestations associées, sans que le Client ne puisse en réclamer un quelconque remboursement ou indemnisation.

En tout état de cause, la terminaison des CGS ou des CP ne mettra pas fin aux obligations relatives à la confidentialité ou à toute autre stipulation qui prévoit expressément la survivance d'une obligation à l'expiration des CGS ou des CP.

14. FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable dans l'hypothèse où elle ne serait pas en mesure d'exécuter ses obligations contractuelles par le fait de l'autre Partie ou pour des raisons de force majeure, c'est à dire tout événement échappant au contrôle de l'autre Partie, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et totalement indépendant de la volonté des Parties, tel que défini par la jurisprudence des tribunaux français et par l'article 1218 du Code civil, et notamment les événements suivants : les grèves totales ou partielles, lock-out, intempéries, épidémies, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendies, tempêtes, inondations,

dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, embargos, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, blocages de télécommunications, y compris les réseaux des opérateurs.

Les Prestations dont l'exécution serait suspendue en raison d'un cas de force majeure seront exécutées à nouveau dans les meilleurs délais après que les effets de la (des) cause(s) de non-exécution auront pris fin.

Dans l'éventualité où un événement de force majeure viendrait à différer l'exécution des Prestations prévues aux présentes CGS et CP applicables pour une période supérieure à un (1) mois, chacune des Parties pourra résilier les présentes CGS et CP applicables par lettre recommandée avec accusé de réception, sans pouvoir exiger de l'autre une quelconque indemnisation.

15. LOI APPLICABLE

Les CGS et CP sont soumises au droit français. En cas de contestation liée à la validité, l'interprétation et/ou l'exécution des CGS ou des CP, les Parties font attribution exclusive de juridiction aux tribunaux de Paris.

16. FORCE PROBATOIRE DES ECHANGES ELECTRONIQUES

Les Parties déclarent qu'elles pourront procéder à l'échange d'informations nécessaires à l'exécution des Prestations qui font l'objet des présentes CGS et CP applicables par courrier électronique et par fichier informatique. Les Parties déclarent expressément que ces courriers électroniques et ces fichiers auront entre eux valeur d'une preuve, conformément aux dispositions du droit français en matière de preuve électronique.

17. DIVISIBILITE

Si l'un des articles du Contrat devenait nul ou non applicable au regard d'une loi ou d'une interprétation jurisprudentielle, ledit article serait réputé non écrit mais n'entraînerait pas la nullité du reste du Contrat, qui garderait pleine validité et continuerait à s'appliquer de plein droit.

18. MODIFICATION

Nameshield informe le Client que les CGS et les CP peuvent être modifiées à tout moment, notamment afin de se mettre en conformité avec des obligations légales ou réglementaires, et toute autre disposition exigée par l'ICANN ou les Registres, ou toute nouvelle réglementation française ou européenne. Le Client s'engage à accéder régulièrement au Site pour consulter toute nouvelle version qui pourrait être publiée et à se connecter à l'Interface de Gestion pour en accepter les conditions. En cas de désaccord sur une nouvelle version des CGS et/ou des CP, le Client pourra résilier les CGS selon les modalités de l'article 13. En l'absence de résiliation dans un délai d'un (1) mois à compter de la publication d'une nouvelle version des CGS et CP associées, les modifications seront réputées acceptées par le Client.